

ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ SUR  
LA FORMATION DU BARREAU DE QUÉBEC



# CONFÉRENCE DES JURISTES DE L'ÉTAT PILERS DE L'ÉTAT DE DROIT XXIII<sup>E</sup> ÉDITION

**JEUDI 26 MAI 2022**

Journée de formation disponible en présence et en mode virtuel

Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval  
2325, rue de l'Université, Québec (Qc) G1V 0A6



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté de droit



BARREAU DE QUÉBEC



# CONFÉRENCE DES JURISTES DE L'ÉTAT - JEUDI 26 MAI 2022



**8 h 00**      **Accueil et inscription**

**8 h 30**      **Atelier A**

**L'expertise en matière constitutionnelle : en a-t-on vraiment besoin?**

Est-elle nécessaire? Quand est-elle pertinente? Qui devrait la faire? Voilà des questions essentielles concernant la preuve par expertise que les juristes doivent se poser lorsqu'il est question d'assurer et, éventuellement, de démontrer la validité constitutionnelle d'une mesure étatique devant les tribunaux. Nos experts sur la question se prononcent!

**Conférenciers :**

**Honorable Nancy Bonsaint**, Cour supérieure du Québec

**Me Dominique A. Jobin**, Direction du droit constitutionnel et autochtone du ministère de la Justice du Québec

**Me Julien Fournier**, Conseil de la Nation huronne-wendat et doctorant à la Faculté de droit de l'Université Laval

**Modérateur : Me Dominique Rousseau**, Direction du contentieux de Québec du ministère de la Justice du Québec

**8 h 30**      **Atelier B**

**La cybersécurité et les incidents de sécurité**

Cette conférence vise à sensibiliser les participants aux cybermenaces qui pèsent sur l'État et à développer leurs réflexes en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels. Après avoir dressé un portrait des cybermenaces les plus courantes dans le giron de l'État, l'atelier sera l'occasion d'explorer les obligations de l'État et le rôle du juriste de l'État en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels. Enfin, seront présentés les mécanismes mis en place au niveau gouvernemental pour gérer les risques et les crises associés aux incidents de sécurité.

**Conférenciers :**

**Me Émilie Drolet**, direction du droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle (DDTIPI) au sous-ministériat aux affaires juridiques du ministère de la Justice du Québec

**Me Patricia Gingras**, direction du droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle (DDTIPI) au sous-ministériat aux affaires juridiques du ministère de la Justice du Québec

**Mme Christiane Langlois**, directrice principale de la sécurité de l'information gouvernementale à la direction principale de la sécurité de l'information gouvernementale au sous-ministériat adjoint à la sécurité de l'information gouvernementale et à la cybersécurité du ministère de la cybersécurité et du numérique

**M. Dave Roussy**, directeur général du Centre gouvernemental de cybersécurité à la direction principale de la sécurité de l'information gouvernementale au sous-ministériat adjoint à la sécurité de l'information gouvernementale et à la cybersécurité du ministère de la cybersécurité et du numérique

**Modérateur : Me Patrick Gingras**, agent de marques de commerce et directeur à la Direction du droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle (DDTIPI) au sous-ministériat aux affaires juridiques du ministère de la Justice du Québec

**11 h 50**      **Dîner**



# CONFÉRENCE DES JURISTES DE L'ÉTAT - JEUDI 26 MAI 2022



## 13 h 35 Atelier C

### **La pratique du légiste : évolution et défis**

Les défis auxquels est confronté le légiste dans sa pratique n'ont cessé d'évoluer depuis plusieurs années, entraînant une nécessaire adaptation de sa part. Dans cet atelier, Me Françoise Saint-Martin et Me John Mark Keyes nous entretiendront notamment de l'implication de tiers dans la rédaction des textes, de l'impact de la manière dont sont organisés les services législatifs, des interactions du légiste avec les autorités politiques, du devoir de divulgation des risques juridiques et du maintien d'une nécessaire indépendance du légiste dans le cadre de ses fonctions.

#### **Conférenciers :**

**Me Françoise Saint-Martin**, légiste retraitée du ministère de la Justice du Québec

**Me John Mark Keyes**, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

**Modérateur : Me Mélanie Samson**, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval

## 13 h 35 Atelier D

### ***Développements récents en matière de partage des compétences législatives relatifs à la protection de l'environnement***

La jurisprudence récente a donné effet à l'exclusivité des compétences tant sur le plan de la validité que de l'applicabilité constitutionnelle dans le domaine de la protection de l'environnement, toujours au profit de l'ordre fédéral, restreignant d'autant la capacité d'action du Québec en cette matière. Cet atelier présentera quelques décisions récentes des tribunaux judiciaires au Canada et leurs conséquences immédiates, afin d'en dégager les principes directeurs.

#### **Conférenciers :**

**Me Laurie Anctil**, direction du droit constitutionnel et autochtone au sous-ministériat des affaires juridiques du ministère de la Justice

**Me Frédéric Perreault**, direction du droit constitutionnel et autochtone au sous-ministériat des affaires juridiques du ministère de la Justice

**Me David Robitaille**, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

**Modérateur : Me Patricia Blair**, direction du contentieux de Québec, direction générale du Contentieux du Procureur général du Québec au sous-ministériat des affaires juridiques du ministère de la Justice

## 15 h 50 Pause

## 16 h 10 Plénière

### **Hommage à M. Patrice Garant, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval**

Plus de détails à venir





CONFÉRENCE DES  
**JURISTES**  
DE L'ÉTAT  
PILIERS DE L'ÉTAT DE DROIT  
XXIII<sup>E</sup> ÉDITION

Partenaires de l'évènement :



CAIJ

